**Zeitschrift:** Rapport annuel / Office central suisse du tourisme

**Herausgeber:** Office central suisse du tourisme

**Band:** 2 (1942)

**Vorwort:** Introduction

Autor: [s.n.]

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Introduction

L'année 1942 n'a amené aucun événement extraordinaire de nature à exercer une influence marquante sur le destin de notre pays. D'autre part, aucun indice n'a permis de croire à la fin prochaine de l'effroyable cataclysme qui bouleverse le monde.

Notre armée a rempli sa tâche en montant la garde, l'arme au pied. Les barrières sont restées fermées sur toutes les frontières, tandis que la mort et la destruction étaient aux aguets sur les voies maritimes. Le nombre des ports ouverts à l'échange international des marchandises a été des plus restreint et le ravitaillement n'a pu être assuré qu'au prix de difficultés toujours accrues.

Il en est résulté de nouvelles dispositions concernant l'économie de guerre qui ont eu des répercussions sur le mouvement touristique. Une série de nouvelles restrictions, dont nous citerons celles concernant le rationnement du pain, de la viande et du lait, ont contraint notre hôtellerie et nos restaurants à s'adapter à une nouvelle situation. L'avancement de l'obscurcissement à 20 heures a provoqué une diminution sensible des recettes des restaurants. L'augmentation générale du prix de la vie n'a pas permis d'éviter celle, minime, il est vrai, des prix d'hôtel.

La question du courant électrique a été un problème particulièrement difficile à résoudre par les entreprises de transports au cours du rigoureux hiver 41/42 et la pénurie d'énergie électrique les a amenées à prendre diverses dispositions : réduction du nombre des trains et restrictions dans leur composition, diminution du chauffage et de l'éclairage, etc. Fort heureusement, les conditions ont été plus favorables au cours de l'hiver 1942/43, ce qui a permis d'éviter de semblables mesures.

Malgré les conditions défavorables énumérées ci-dessus, l'appoint de la clientèle interne a permis d'alimenter suffisamment le mouvement touristique et de le maintenir. Le succès de la propagande a été établi par le nombre considérable des voyageurs. Nous savons que nous aurons à compter à l'avenir avec de nouvelles mesures restrictives, du fait que les difficultés que rencontrera l'approvisionnement de notre pays iront en augmentant. Dans ces conditions, si nous arrivons à maintenir le mouvement touristique au niveau de celui de 1942, nous pourrons considérer que le but de notre propagande est entièrement atteint et même dépassé.